DEPARTEMENT
MOSELLE
ARRONDISSEMENT
METZ CAMPAGNE
CANTON
LE PAYS MESSIN

#### COMMUNE D'OGY-MONTOY-FL

Envoyé en préfecture le 01/12/2022

Reçu en préfecture le 01/12/2022

Publié le

TEVIBUL

ID: 057-200073609-20221129-DCM832022-DE

### EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL

### DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

## du 29 NOVEMBRE 2022

NOMBRE:

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-neuf novembre, le Conseil Municipal de la Commune de OGY-MONTOY-FLANVILLE étant réunie au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur GULINO Eric, Maire.

de conseillers en exercice : 21 de présents : 17 de votants : 21

#### Etaient présents :

Mmes BAYEUR Laurence, BECKER Aline, FRANCOIS Andrée, GUILLAUME Monique, MANGIN Marie-Françoise, MARX Anne-Marie, SIMONIN Valérie

Mrs DIETRICH François, DIM Lucien, ERBSTOSSER Laurent, FRERY Francis, GRANDJEAN Guillaume, LACOGNATA Alain, LEVE Damien, MANGIN Sébastien, VOITURET Gilles

Étaient absents excusés :

## Étaient absents : Procurations :

Mme BADIE Nataly qui a donné procuration à Mme MARX Anne-Marie Mme GAUTIER Marina qui a donné procuration à Mr LEVE Damien Mme HAJRI Sabrina qui a donné procuration à Mme BAYEUR Laurence Mr BASTIEN Alain qui a donné procuration à Mr GULINO Eric

Le Maire certifie que le compte cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le 06/12/2022 et que la convocation du Conseil avait été faite le 24/11/2022 Un scrutin a eu lieu Mme Andrée FRANCOIS a été nommée pour rendu de remplir les fonctions de secrétaire

# N° 83/2022 : Avenant N° 01 au marché Atelier d'Architecture TANDEM rénovation thermique bâtiment logements et cabinet médical rue du Château

Ayant entendu l'exposé de Monsieur ERBSTOSSER Laurent, Conseiller Municipal Délégué.

Après discussion et délibération, le Conseil Municipal par 21 VOIX POUR

• ACCEPTE l'avenant N° 1 de l'Atelier d'architecture TANDEM pour la rénovation thermique d'un bâtiment de bureaux logements et cabinet médical 7 rue du Château pour un montant de 4 204,77 € HT, soit 5 045,72 € TTC.

Nouveau montant du marché public : 17 504,77 €HT, soit 21 005,72 €TTC.

- AUTORISE Monsieur le Maire à signer ces avenants
- VOTE les crédits nécessaires.

Pour extrait conforme Ogy-Montoy-Flanville, le 29 novembre 2022

